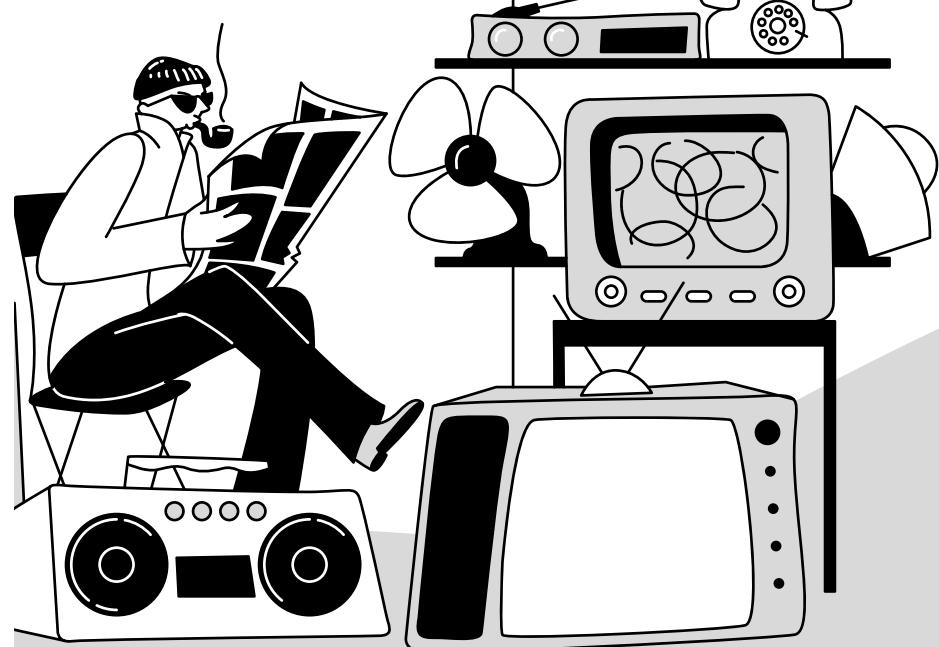
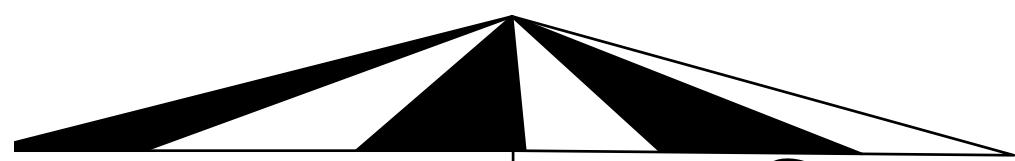
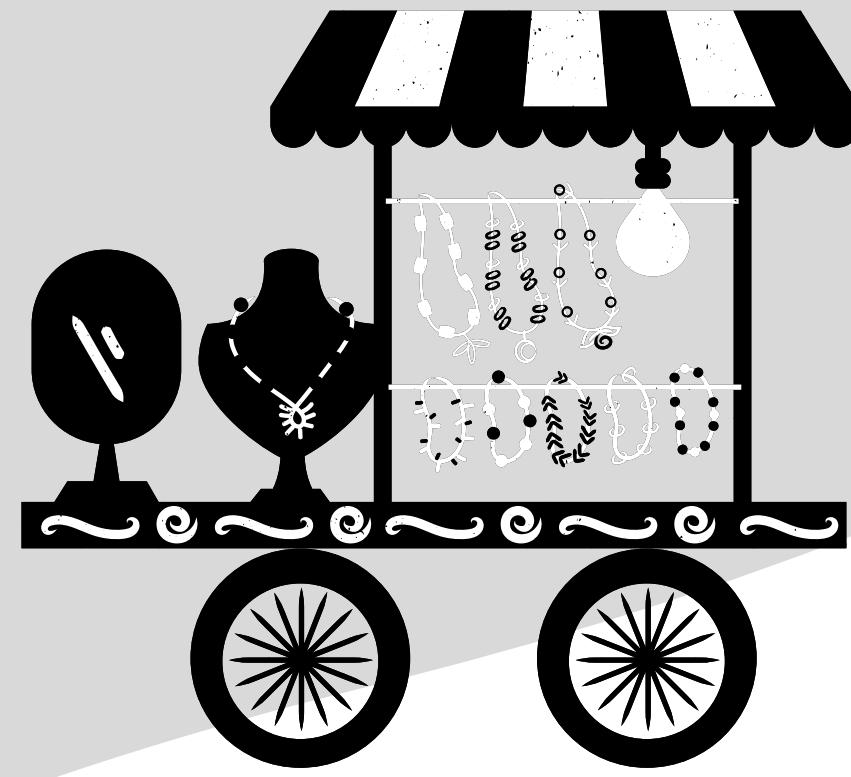


# VIDE GRENIER MONNAIE

*Accueil des exposants à partir de 6h !*



Sur place : buvette, sandwiches, grillades et bonne humeur !



## DIMANCHE 31 MAI 2026



Place de l'Europe - Monnaie

2,50€ LE MÈTRE

Emplacements de : 3, 6, 9, 12, 15, 18 ou 24m



Réservation OBLIGATOIRE

Renseignements et inscriptions au 06 62 11 37 01  
ou à [brocante.mbc@gmail.com](mailto:brocante.mbc@gmail.com)



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## VIDE GRENIER DU 31 MAI 2026

### RÉSERVATION OBLIGATOIRE

*Toute annulation doit être faite 72h avant le jour J !*

Place de l'Europe  
37380 MONNAIE

06 62 11 37 01

brocante.mbc@gmail.com

NOM : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Professionnel

N° d'inscription au registre du commerce : \_\_\_\_\_

Joindre une photocopie, certifiée conforme, de l'inscription au R.C.

Particulier

N° de la Carte Nationale d'Identité : \_\_\_\_\_

Délivrée le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_

Joindre une photocopie de la pièce d'identité

#### Attestation sur l'honneur (obligatoire pour les particuliers)

Je soussigné \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_

désirant participer au vide grenier de Monnaie, j'atteste sur l'honneur ne pas être inscrit au registre du commerce et des sociétés, être un vendeur occasionnel (2 fois par année civile au plus) et vendre exclusivement des objets personnels et usagés.

(Code du commerce - Article L310-2)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

Signature :

#### Dimensions de l'emplacement à réserver

**2,50€ le mètre** Possibilité de réserver 3, 6, 9, 12, 15, 18 ou 24 m

A partir de 6m, il est possible de garder une voiture sur l'emplacement.

Je souhaite réserver \_\_\_\_\_ m moyennant la somme de \_\_\_\_\_ €.

Le règlement devra se faire par chèque à l'ordre du MONNAIE BASKET CLUB et est à retourner, accompagné du bulletin d'inscription à :

Nathalie PILON ~ 23 rue de Villeneuve 37380 Monnaie

Pour tout renseignement, contactez le 06 62 11 37 01 ou brocante.mbc@gmail.com.

*Les bulletins d'inscription non accompagnés du règlement ne seront pas pris en compte !*

NB : Afin de respecter la législation en vigueur en matière de marchés à la brocante, soumis à autorisation municipale, les renseignements fournis par les exposants seront consignés sur un cahier paraphé qui sera remis à la Préfecture concernée pour être contrôlé.

**"Tout exposant devra quitter son emplacement au plus tard à 18h00, en le laissant aussi propre qu'à son arrivée."**